

Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961 concernant la protection des noms et emblèmes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales

A partir du 25 juillet 2006, le nom, le sigle (abréviation), les emblèmes et le drapeau du «Fonds OPEP pour le développement international», qui figurent ci-après, sont protégés conformément à la loi susmentionnée (RS 232.23):

- a. le nom
 - en français: LE FONDS OPEP POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
 - en anglais: THE OPEC FUND FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT
- b. le sigle (abréviation)
 - en anglais: OFID
THE OPEC FUND
- c. les emblèmes



- d. le drapeau



25 juillet 2006

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle